

Programme de formation

Evaluateur CléA Socle



Formateurs/trices, évaluateurs/trices dans le domaine de l'insertion professionnelle et des connaissances de base, travaillant au sein des OF adhérents habilités.



7h généralement sur 1 journée de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



Avoir une expérience d'au moins 2 ans et/ou un diplôme de formateur/trice auprès d'un public en insertion professionnelle et/ou en formation sur des compétences socles



En présentiel, au plus proche de chez vous au sein de nos OF adhérents, ou en distanciel synchrone.



Obtenir l'habilitation d'évaluateur à la certification CléA Socle via la pédagogie portée par la Fédération Nationale des UROF



Objectifs opérationnels

- Identifier le contexte de la création du référentiel et les acteurs de la certification
- Utiliser Le référentiel « socle de connaissances et de compétences professionnelles »
- Mettre en pratique la démarche d'évaluation CléA Socle créée par la cellule d'ingénierie pédagogique de la Fédération Nationale des UROF
- Exploiter l'outil d'évaluation des compétences du référentiel CléA Socle créé par la cellule d'ingénierie pédagogique de la Fédération Nationale des UROF
- Suivre la procédure administrative de suivi de l'évaluation au référentiel du CléA Socle créée par la cellule d'ingénierie pédagogique de la Fédération Nationale des UROF via l'Extranet dédié.

Contenu et modalité d'évaluation

- Présentation du Décret n° 2015-172 du 13 février 2015 relatif au socle de connaissances et de compétences professionnelles
- Présentation des acteurs de la certification
- Le référentiel « socle de connaissances et de compétences professionnelles »
- Présentation de l'habilitation de la fédération des UROF comme réseau évaluateur CléA
- Présentation de la démarche d'évaluation CléA
- Présentation de l'outil d'évaluation : une mise en situation professionnelle
- Présentation de la procédure administrative de suivi
- Evaluation finale : QCM.

Inscription et infos pratiques



Envoyer votre CV à gestion.clea@federation-urof.org en précisant le nom et l'adresse de votre structure. Une fois votre CV validé, vous serez contacté afin de vous proposer des dates de sessions de formation dans un délai de 3 mois maximum après le dépôt de votre candidature, en lien avec l'habilitation portée par votre structure.



En cas de besoin de compensation en formation, contactez notre référent handicap par mail referent.handicap@federation-urof.org



150€